



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, François Bouchard, greffier de la Ville de Bonaventure :

QU'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Bonaventure aura lieu à huis clos par vidéo-conférence, le lundi 25 mai 2020, à 15 h.

DONNÉ à Bonaventure ce 22^e jour de mai de l'an deux mille vingt.


François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier.
Bonaventure, le 22 mai 2020.